



Lille, le 1er avril 2015

Compte-Rendu du Comité Technique Local du 31/03/2015

<http://cgt.drifip59.free.fr>

Déclaration liminaire des élus CGT Finances Publiques au CTL DRFIP Nord du 31 mars 2015

Aujourd'hui, la politique du gouvernement qui trouve son incarnation dans le «pacte de responsabilité», la rigueur budgétaire, la réforme territoriale, nombre de dispositions du projet de loi libérale « Macron » ainsi que dans plusieurs décisions des pouvoirs publics et du patronat, aggrave la situation des salarié(e)s, des retraité(e)s et des chômeurs(ses).

Il faut combattre et réduire le chômage, permettre la création d'emplois, en changeant de politique économique. Préserver les droits et tous les régimes sociaux, garantir et promouvoir le service public, augmenter les salaires (secteurs public et privé), les retraites, les pensions et les minima sociaux, constituent des priorités sociales, de surcroît en période de crise.

Parce que la DGFIP est bien victime de cette politique : 30 000 emplois supprimés, plus de 3 000 vacances d'emplois, un plan de restructuration à venir qui mettra à mal le réseau, les implantations, les missions de notre administration.... Et donc conduira à une dégradation du service public pour l'ensemble des citoyens !

Parce que, personnellement, chaque agent est victime de cette politique : absence de revalorisation du point d'indice depuis 5 ans, diminution drastique des plans de promotions et donc des possibilités d'évolution de chacun.

Parce que si cette politique se poursuit : la réduction du réseau diminuera de façon importante les possibilités d'affectations et entraînera des mutations d'office ; l'imposition du RIFSEEP (rémunération individualisée) pour tous conduira à un régime indemnitaire modulé au mérite et à la bonne volonté du chef.

Au nom de l'administration numérique, vous préparez en effet la liquidation des structures les plus petites sans vous préoccuper des principes sans doute considérés comme obsolètes tels que l'égalité d'accès au service public ou encore les conditions de vie et de travail des personnels.

La CGT Finances Publiques appelle l'ensemble des agents à être en grève le 9 avril et à participer massivement à la manifestation nationale à Paris. Elle travaillera dans l'unité la plus large à créer les conditions de la réussite de cette journée.

- Contre les politiques d'austérité et la liquidation des services publics ;
- Pour l'abandon du pacte de responsabilité et l'arrêt de la démarche stratégique ;
- Pour le retrait de la loi Macron : outil de destruction des droits des salariés et du Code du Travail ;
- Pour le déblocage du point d'indice et l'augmentation des salaires ;
- Contre tout recul sur nos règles de gestion et nos droits statutaires ;
- Pour l'arrêt des suppressions d'emplois et des licenciements ;
- Pour le comblement des postes vacants, la création des emplois nécessaires au bon fonctionnement des services et à de bonnes conditions de vie au travail.

Concernant l'ordre du jour de ce Comité Technique Local, nous allons aborder le sujet de la formation professionnelle. Malgré les annonces faites l'année dernière de votre volonté d'augmenter notablement le volume de jours de formation professionnelle par agent, force est de constater que la réalité est tout autre.

Bien que sur le papier, vous affichez une petite augmentation du nombre global de jours de formation, le nombre d'agent formés quant à lui est en net recul. N'y a-t-il pas là un paradoxe ?

Le comparatif 2013/2014 met en avant une importante baisse des formations dispensées en dehors de Lille. Quelle en est l'explication ? L'éloignement des formations est selon nous un facteur indéniable de la hausse de l'absentéisme.

Nous constatons également que le taux d'absentéisme augmente considérablement par rapport à 2013. Nous en sommes convaincus, la nouvelle implantation géographique de la formation professionnelle a une part de responsabilité.

Enfin, sur la présentation générale, vous nous vantez les mérites des moyens modernes de formation telle que l'e-formation. Sans être opposés aux nouvelles technologies, nous ne pouvons adhérer à votre argumentaire de restrictions budgétaires. Vous en faites d'ailleurs un des enjeux dans l'élaboration de votre plan de formation.

La CGT Finances Publiques Nord revendique un plan de formations ambitieux permettant à chacun d'appréhender au mieux ses missions en perpétuelle évolution. Elle exige de prioriser les formations collectives aux formations individuelles, elle exige également de délocaliser ces formations au plus proche des collègues.

Au sujet de la campagne IR, hormis la présentation technique que vous nous en faites, nous sommes plus qu'inquiets quant à son déroulement.

En effet, les 60 suppressions d'emplois que vous avez actées lors du CT Emplois de ce début d'année vont à nouveaux aggraver les conditions de travail, d'accueil de délais obligatoires. Nos collègues, pour la plupart d'entre eux sont déjà en souffrance et ce surplus de charge de travail, bien qu'attendu n'arrangera rien à leur quotidien professionnel.

La conscience professionnelle que vous avancez systématiquement durant la campagne d'Impôt sur le revenu atteindra un jour ses limites.

ORDRE DU JOUR :

1. Plan de formation professionnelle 2015 (bilan 2014, plan 2015)

La Direction a présenté le bilan chiffré de la formation professionnelle et des concours pour l'année 2014.

Les principaux éléments chiffrés

- Nombre de jours de formation pour les agents DRFIP Nord : Sur l'année 2014 : 11381 jours et en 2013 : 10573, soit une variation de +7.64%.
- Mais derrière ces chiffres c'est bien une baisse du nombre d'agents de la DRFIP 59 ayant au moins suivi un stage qui est constatée : en 2014, 2678 contre 2899 en 2013 soit une baisse de -7,62%. Les e-formations sont comptabilisées dans ces chiffres pour une demi-journée.

Selon la Direction, cette baisse s'explique par le fait qu'en 2013, ont été réalisées les demi-journées de formation à la déontologie.

- Localisation des formations organisées par la DRFIP 59 : là aussi, c'est une baisse considérable des formations hors Lille, puisqu'en 2013, 73,79% des formations étaient organisées sur Lille, et en 2014, c'est 82.76% (au détriment notamment des résidences de Dunkerque et Douai).
- Absentéisme total : en 2014, ce sont 5.51% des stagiaires qui sont considérés comme absents (contre 4.09% en 2013).

Pour la CGT, à cela plusieurs explications : tout d'abord le déménagement des services de formation professionnelle au 01/09/2014 qui a suscité beaucoup d'interrogations et réticences de la part des collègues. Et, des conditions toujours plus difficiles dans les services qui rendent impossibles les absences des collègues.

Ce taux d'absentéisme est d'autant plus alarmant quand on sait que le taux annoncé par la Direction ne tient compte que des collègues qui n'ont pas prévenu les services de la formation professionnelle.

La DRFIP est consciente de la perte des repères fondamentaux et de technicité des agents. Dans certains domaines, comme le SPL, il manque des formateurs.

La CGT a également demandé à ce que les calendriers de formation soient adaptés en fonction des besoins des agents et des pointes de charge des services (afin de ne pas augmenter l'absentéisme).

Nous avons également sollicité la direction afin qu'elle nous indique le nombre de formations demandées non mises en place par la direction.

Pour l'application FDD, 1112 agents ont suivi la e-formation et environ 200 ont bénéficié du stage.

- ***Sur la préparation aux concours, la CGT a rappelé sa demande d'organisation d'une préparation au concours de contrôleur 1ère classe (demande déjà formulée l'année dernière).***

Sur les concours, la DRFIP nous a appris que le prochain concours commun C serait organisé au niveau régional (59/62), vraisemblablement à Douai. En effet, une nouvelle cartographie des concours a été adoptée au niveau national en Novembre 2014.

Une note du 24 novembre 2014 de l'Enfip prévoit en effet la régionalisation des centres d'examen. Les élus CGT ont réitéré leur demande concernant la prise en compte des temps de déplacements dans la formation, la direction y réfléchit afin de formaliser les délais de route.

Plan local de formation 2015

La Direction a rappelé les différentes sources qui ont permis l'élaboration du plan local de formation :

- le plan national de formation (diffusé le 16/03/2015) ;
- le recensement collectif des besoins de formation
- les besoins de formation des divisions métiers
- le collège départemental de la formation

La CGT en a profité pour demander comment les BCC (Bilan croisé des compétences) avaient alimenté cette année le plan de formation, car dans bon nombre de services, ce bilan semble avoir disparu.

La DRFIP a rappelé que le dispositif devait se tenir éloigné de l'entretien professionnel (plutôt au dernier trimestre de chaque année). Sur 2014, il a été fait en lien avec la division métiers et service par service.

Pour la Direction, l'analyse des bilans croisés de compétence a permis de constater des besoins de formation des agents sur certains sujets et des actions de formation ont été programmées, notamment sur :

- l'assistance administrative internationale ;
- le droit de communication ;
- les associations ;
- contrôle des impôts directs locaux des établissements industriels ;
- la M14 ;
- HELIOS actif et passif ;
- l'affectation des résultats en M 22 ;
- les principes généraux en matière de maîtrise d'ouvrage public ;

Le plan de formation détaille 2015 l'ensemble des stages qui seront proposés aux agents du Nord et dont l'organisation relève de la DRFIP ou du centre interrégional de formation de Lille.

La Direction a également présenté la e-formation, ses enjeux (pas de contrainte de déplacement, souple, enjeux budgétaires...) et les grands principes d'organisation.

Mais pour la CGT, ce n'est pas la réponse aux attentes des collègues de matière de formation. La formation doit être un lieu d'échanges entre stagiaires, formateurs et de partage d'expérience et d'interrogations. Comment cela est-il envisageable, notamment pour des e-formations de plusieurs jours ?

La DRFIP Nord présentera prochainement les espaces dédiés e-formation possibles et les éventuels travaux nécessaires, avec pour objectif d'éviter tout déplacement hors du service.

S'agissant des grands sites, l'ENFIP a calibré le besoin d'un poste de travail dédié pour 50 agents.

Vote sur le plan de formation 2015

Abstention : CGT, FO, SNAFIP

contre : Solidaires

2. Préparation de la campagne IR

La Direction a fait une présentation de la campagne IR-TH-ISF 2015 (revenus de 2014). Elle a d'abord rappelé les éléments de contexte et de la campagne 2014 : un peu plus d'un tiers des foyers fiscaux sont déclarants en ligne (34,5 % soit 480 105 déclarants en ligne). Au niveau national, le taux est de 36 %;

La campagne d'information du public de l'année 2014 a conduit à renseigner 202 885 usagers au titre de l'accueil physique: 65 % dans les Services des Impôts des Particuliers (SIP) et 35 % dans les

trésoreries de proximité ; 13 981 courriels ont été pris en charge dans les SIP au cours de la campagne 2014.

Le calendrier 2015 :

Le calendrier de la campagne 2015 est très proche de celui de 2014.

La date limite de dépôt des déclarations papier est fixée au **mardi 19 mai 2015** à minuit ;

Les déclarants en ligne bénéficient d'un délai supplémentaire jusqu'au mardi 9 juin 2015 minuit pour le département du Nord.

L'ouverture de la campagne est effective à compter de la réception des plis, c'est-à-dire à **compter 8 avril 2015**.

La date limite de fin de saisie dans l'application ILIAD de la 1ère émission IR-PS est fixée le vendredi 12 juin 2015 et celle de la 2ème émission IR-PS le vendredi 3 juillet 2015. La mise en recouvrement est le 31 juillet 2015 et la date limite de paiement le 15 septembre 2015 ;

Les avis des usagers non imposables ou restituables ayant déclaré en ligne seront consultables dans le compte fiscal en ligne à partir **du 22 juillet** (pour le premier rôle d'impôt sur le revenu);

Le service de correction de la déclaration en ligne sera ouvert à compter du mardi 4 août 2015.

L'organisation de la campagne d'accueil

Elle sera identique à celle de l'an dernier.

Sur l'accueil téléphonique : des plateaux téléphoniques seront mis en place sur les principaux sites du département.

Sur les réponses aux courriels transmis par les usagers : **le dispositif SCOUP a été supprimé au 1er janvier 2015**. Les usagers adressent désormais tous leurs messages sur les BALF (Direction et services) soit depuis leur compte fiscal.

La CGT est intervenue pour indiquer que la suppression de SCOUP sera subie par les collègues ayant déjà du mal à répondre aux courriels.

Suppression de l'assistance informatique téléphonique : aux interrogations de la CGT, l'administration a répondu que ce service était de moins en moins utilisé par les contribuables !! Compte tenu de « l'amélioration de la déclaration en ligne », les problèmes techniques rencontrés seront traités par les collègues de permanence aux plateaux téléphoniques. La CGT a dit son étonnement quant à la suppression de l'assistance alors que la volonté de la DGFIP est de développer internet. En outre, la CGT a indiqué que les collègues déjà submergés d'appels, ne pourront faire face à ce nouveau flux.

Les principales nouveautés

- Simplification et facilitation de la déclaration et des services en ligne (identifiants, ergonomie...)
- Amélioration de la lisibilité et adaptation aux nouveautés législatives des déclarations 2042, 2042 C , 2042 QE
- Évolutions à la marge de l'application ILIAD ,

Les Principales nouveautés législatives

- Suppression de la tranche d'imposition à 5,5 % ;
- Renforcement du mécanisme de la décote;
- Revalorisation de 0,5 % de différents plafonds, limites et seuils;
- Réduction d'impôt au titre de certains investissements immobiliers locatifs dans le secteur intermédiaire: Dispositif PINEL;
- Réduction d'impôt pour souscription au capital de PME et au titre des souscriptions en numéraire au capital des SOFICA;
- Crédit d'impôt pour dépenses en faveur de la transition énergétique;
- Crédit d'impôt pour dépenses d'aide aux personnes.

Pour la CGT, et malgré une présentation complète, il manque une chose et pas la moindre : quels collègues pour mettre en œuvre ce dispositif ? Au fil des années, les suppressions d'emplois ont impacté tous les services et notamment ceux chargés de cette campagne IR. Les plateaux ressemblent souvent à un standard et sont souvent réduits à quelques collègues non formés et non spécialistes de l'impôt sur le revenu. Le volontariat et la conscience professionnelle vantées depuis des années ont leurs limites.

La CGT a interrogé la Direction sur la localisation des plateaux téléphoniques (quels sites concernés). La DRFIP a répondu qu'elle reconduisait les plateaux de l'année dernière sur les gros centres des Finances Publiques.

La CGT a également demandé comment s'effectuerait l'accueil spécialisé à la cité administrative dans la mesure où les services de contrôle (PCR, PCE..) sont partis à Fives l'année dernière. La Direction a indiqué qu'elle demanderait aux collègues de Fives de venir assurer une permanence à la cité pendant la campagne.

Questions diverses

Expérimentation mise en place en place d'un pôle juridictionnel régional : depuis le début d'année 2014, une expérimentation est en cours à Lille, ayant engendrée une réorganisation de l'ensemble de la division des affaires juridiques. La CGT demande que sujet soit inscrit rapidement à l'ordre du jour d'un prochain CTL. Accord de la Direction sur ce point.

Vente de l'immeuble Liberté : La CGT a interrogé la Direction sur la vente de l'immeuble Liberté-Monnoyer (ancienne DSF) et sur les conséquences en matière de salles de réunion. La DRFIP a indiqué que la vente n'avait pas eu lieu, mais que le dépôt des offres était terminé, et qu'une seule offre avait été enregistrée, reste à savoir si elle compatible avec l'évaluation du services des Domaines.

Sur les salles de réunion : une salle sera aménagée très prochainement au 11ème étage de Kennedy et une autre au 1er étage (anciennement Lille-Amendes).

Tableau de bord de veille sociale (TBVS) et DUERP : la CGT a demandé quand seraient vus ces deux "outils du dialogue social". Réponse de la DRFIP : rapidement lors d'un prochain Comité Technique Local.

Problème versement pensions : La CGT est intervenue pour alerter la direction sur la situation de plusieurs nouveaux retraités qui ont eu des retards de versement de leurs pensions au moment de leur départ en retraite. La DRFIP a indiqué qu'elle n'avait pas connaissance de difficultés particulières, mais qu'il pouvait s'agir de conséquences des problèmes de la CARSAT pour les collègues ayant cotisé dans le privé également.

Remboursement de frais de déplacement : certains collègues de l'équipe de renfort ont été contactés par la Direction pour des frais de déplacement remboursés "à tort" selon la Direction. La Direction a reconnu une erreur dans le traitement des quelques dossiers, mais en terme d'équité, il fallait régulariser ces situations. La CGT a demandé le non remboursement de ses sommes : en effet, les dispositions sur les remboursements de frais sont de plus en plus complexes (même les services de direction ont du mal à suivre...). De plus, le traitement contentieux effectué par la direction nous semble limite car il ne s'agit pas de rémunérations, mais de remboursement de frais engagés.